

La

des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3530 - Vendredi 06 Décembre 2019 - Prix : 200 Fc

LÉGISLATIVES 2020

82 candidatures retenues par la Cour suprême



Séance clôture de la CPAD à Paris.

NAVIGATION AÉRIENNE

**L'ASECNA, s'apprête à célébrer
ses 60 ans d'existence**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Décembre 2019**

Lever du soleil:
05h 34mn
Coucher du soleil:
18h 22mn

Fajr : 04h 20mn
Dhouhr : 12h 02mn
Ansr : 15h 37mn
Maghrib: 18h 25mn
Incha: 19h 39mn



FINANCES PUBLIQUES

Des agents formés sur la rationalisation de la gestion de la trésorerie

Des agents du ministère des finances et du budget viennent d'effectuer trois jours de formation sur la rationalisation de la gestion de la trésorerie dans l'objectif de créer des investissements productifs à partir des ressources intérieures vers 2030. Cette formation sollicitée par le ministre des finances a été dirigée par Moulay El Omar responsable de la gestion finance publique AFRITAC sud sis à Maurice et deux autres experts Ali Ben Brick et Pierre OMEGAS.

Pour accompagner la vision d'émergence du président de la république, le ministre des finances Saïd Ali Chayhane a sollicité l'appui du Fonds monétaire international (FMI) pour former des agents sur la rationalisation de la gestion de la trésorerie. Cette formation qui a duré trois jours était dirigée par le département AFRITAC Sud à Maurice. Hier dans la matinée le secrétaire général du ministère des Finances Ali Ahamada Abdérémane a expliqué cette initiative qui « a pour but d'appuyer le pays à reformer la

comptabilité et aussi à optimiser et à rationaliser la gestion de la trésorerie ». Selon lui « il n'y aucune difficulté financière mais il faut améliorer les techniques pour pouvoir propulser le pays vers le plan Comores émergent. C'est-à-dire libérer un espace budgétaire ou d'investissement productif sur financement intérieur. » Et de poursuivre que « toute la ressource ne doit pas servir à payer des dépenses de fonctionnement courant, mais doit aussi financer des investissements productifs parce que, seuls ces dépenses là peuvent créer de la

croissance, voire même créer des emplois et lutter contre la pauvreté ».

Dans la même logique, « c'est la stratégie du ministre pour accompagner le chef de l'Etat dans sa vision de faire des Comores, un pays émergent à l'horizon 2030. Et parmi les défis à relever, il faut 8% de croissance jusqu'en 2030, et la stratégie du ministère c'est de gérer les finances publiques pour mieux optimiser la gestion de la trésorerie. »

Concernant les attentes de cet atelier, les organisateurs misent sur

« des agents formés dans les outils des meilleures pratiques dans l'élaboration de plans de passation de marché, ou dans le plan des engagements, l'élaboration des plans de trésorerie ». Il s'agit d'éviter « la vision parcellaire au profit de la vision globale car il y'a des mois où il y'a des pic de recettes et puis des mois où il y'a des creux. En cette formation est une façon de bien se préparer à répondre aux engagements de l'Etat ».

Kamal Gamal



Agents et cadres du ministère des finances en atelier.

La Gazette des Comores
BP 2216 Morani - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Morani le, _____
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE
Extrait de Cahier des Charges
Déposé au Greffe du Tribunal de Première Instance de Mutsamudu le 09 octobre 2019

BIC-COMORES
Moroni-Sembazar
21 NOV. 2019
L'AVOUEUR REÇU
Le 19 Octobre 2019

BIC-COMORES
Mutsamudu-MUDJUAN
19 NOV. 2019
COURRIER REÇU
Réserve de Comores

Nous Maître Castellani Ben Amir, Avocat au Barreau de Mutsamudu, soussigné, avons dressé le présent Cahier des Charges d'Adjudication d'un immeuble.

En vertu et pour l'exécution de la grosse en forme dûment exécutoire en date 20 Juillet 2019 délivrée par Maître Ilham Abdou Mohamed le Notaire d'un Contrat de Prêt avec Cautionnement Hypothécaire, la Banque pour l'Industrie et le Commerce Comores (BIC -Comores) S.A a fait servir le 22 Août 2019 à Monsieur Ahmed Abdou Alias Adama un Commandement de Payer aux Fins de saisie Vente servi par Maître Mouhiddine Mahamoud, Huissier de Justice à Mutsamudu pour parvenir à la Vente par adjudication de la propriété ci-après désignée la Propriété dite «VILLA Ajungua» sise à Hombo – Mutsamudu, d'une contenance de 05 ares 28 centiares sous le Titre N°1689 – DN du 23 Juin 1985.

Mise à Prix : 47.276.721,5 FC

Cet immeuble présentement affecté en hypothèque au profit de la Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC- Comores), Société Anonyme, appartient en toute propriété à Monsieur Ahmed Abdou.

Mise à Prix de propriété citée «VILLA Ajungua» sise à Hombo – Mutsamudu, d'une contenance de 05 ares 28 centiare sous le Titre N°1689 – DN du 23 Juin 1985, construite une grande maison au bas et à l'étage avec une cour.

Sans préjudice de tous autres dus, agios, Intérêts et frais, le tout en dernier ou quittance valable.

La Vente se tiendra aux Enchères Publiques le 23 Décembre 2019, à la Barre de la Salle d'audience du Tribunal de Première Instance de Mutsamudu.

MAITRE CASTELLANI BEN AMIR
AVOCAT AU BARREAU DE MUTSAMUDU
AVOCAT A LA COUR SUPREME
Tél: 33 474 28

Maître Castellani Ben Amir
Avocat à la Cour

LÉGISLATIVES 2020

82 candidatures retenues par la Cour suprême

Elles étaient 94 candidatures validées provisionnement par la commission électorale (CENI) pour n'être que 82 à être retenues définitivement par la Cour suprême. Certaines candidatures sont rejetées quand d'autres se sont retirées. On fait le point.

Ils sont au nombre de 82 candidats, dont huit femmes, à être retenus pour les législatives prévues le 19 janvier pour le premier round, et le 23 février pour le second tour. La décision qui n'est susceptible d'aucun appel a été entérinée hier 5 décembre par la section constitutionnelle et électorale qui a siégé pour l'occasion.

Sans surprise aucune, les candidatures de Jaffar Salim Yahaya et d'Abodo Nouridine Fardi sont invalidées aux motifs que les fonctions qu'ils exercent présentement sont incompatibles avec leurs aspirations.

L'arrêt de la Cour indique que se sont retirés de la course : Anfan Abdou de la 7ème circonscription, Anli Soubira de la 5ème circonscription, Baraka Anli Mari de la 5ème circonscription, Youssouf Malidé de la 7ème circonscription, Salim Ibrahim de la 22ème circonscription, Chakira Maliki de la 19ème circonscription, Issa Soule Mmadi de la 16ème circonscription, Attoumane Faissoil de la

12ème circonscription, Djoumoi Said Abdallah de la 23ème circonscription, Mohamed Djaoid Said Youssouf de la 18ème circonscription, et Mahamoudou Hodari de la 24ème circonscription.

Il faut noter que le cautionnement des personnes visées « reste acquis pour le trésor public » selon la même décision de la Cour. Quant à celui des candidats invalidés, il leur sera restitué.

L'on constate, suivant la liste définitive, que dans certaines circonscriptions des candidats sont sans adversaire. Il s'agit de la 5ème circonscription de Sima à Anjouan, 7ème à Mutsamudu. Autre cas de figure, ces circonscriptions avec

seulement deux candidats et où le premier tour devrait suffire à connaître celui qui siègera à l'Assemblée.

Par ailleurs, l'on note que c'est la 23ème circonscription de Mbadjini Nguengwé qui regorge le plus de candidatures avec six prétendants dont une femme du parti Radhi. La 10ème circonscription de Domoni Anjouan occupe la deuxième place du podium avec 5 candidats. S'en suit la 6ème circonscription de Mutsamudu. Le parti CRC de l'actuel locataire de Beit Salam s'est taillé la part du lion, en étant la formation politique qui a présenté le plus de candidats. Ils sont au nombre de 21 sur l'en-

semble du territoire. Radhi et Orange sont au coude à coude car chacun en a alignés sept.

Pour les observateurs politiques, le grand absent de cette bataille électorale sera l'opposition, qui a décidé de boycotter le double scrutin des législatives et des communales. Une consigne globalement suivie par les principales formations politiques opposées au régime en place, notamment les partis Juwa et Updc, qui détiennent, soit dit en passant, les 2/3 des sièges de l'actuelle législature en fin de mandat.

Ibnou M. Abdou

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME :

Quand on sort du mutisme pour se muer dans... le silence

Face aux multiples violations des droits de l'Homme observées ces dernières années, la commission nationale des droits de l'Homme et des libertés (CNDHL) s'est fendue d'une déclaration dans laquelle elle ménage la chèvre et le chou, pour ne pas dire le bourreau et la victime.

"Sans queue ni tête", « elle n'aurait pas dû », « qu'est-ce qu'on doit retenir ? », « quand on confond complaisance et indépendance »... La fameuse déclaration de la commission des droits de l'homme a défrayé la chronique sur la toile. Les internautes ne cachent pas leur déception face à la réaction de cette structure censée « assurer la promotion et la protection des droits et des libertés (...) en vue d'instaurer

une culture de droits de l'homme dans le pays ». Des missions, soulignons-le, qui sont rappelées dès le premier paragraphe du document en date du 4 décembre.

La CNDHL qui assure se préoccuper de la situation qui prévaut dans le pays dit constater en cette « fin d'année » une multiplication d'« actes de nature à mettre à mal la paix, la sécurité, les droits et les libertés des citoyens ». Si en l'état le constat livré n'est pas faux, il manque en revanche un regard rétroactif car en effet ces « actes » là ne datent pas d'aujourd'hui. Pour une toute première réaction publique depuis sa mise en place en février dernier, la CNDHL devait prendre en compte les cabales ourdis par les pouvoirs publics essentiellement pendant les périodes électorales et postélectorales. C'est

en tout cas ce qu'estime une partie de ceux qui ont lu ladite déclaration.

Des visites inopinées auraient été menées par la Commission dans les maisons d'arrêts où croupissent politiques, journaliste, et citoyens lambda sans aucune forme de procès et pour des motifs pour le moins fallacieux. N'étant pas sans savoir l'arrestation samedi 30 novembre du reporter Oubedillah Mchangama qui couvrait une manifestation pacifique de femmes, lesquelles, soit dit en passant, ont été également arrêtées, la Commission « souhaite » que les droits soient respectés et notamment le droit à se réunir, à manifester pacifiquement et le respect strict du délai de garde à vue. La CNDH souligne également le « devoir de demande d'autorisation de manifester ». Un des

points qui soulèvent une vive controverse dans l'opinion, notamment le collectif Ufahari Wa Komori qui a sauté sur l'occasion, la signataire qui n'est autre que la patronne de la boîte.

« À part la langue de bois juste propre à nous montrer qu'elle a été à l'école, la présidente de la CNDHL (Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés) Sittou Raghadat Mohamed a-t-elle du concret à nous dire ? Doit-on l'informer, de nouveau, que la liberté de manifester est régie par la constitution et que les lois n'exigent pas d'autorisation pour manifester ? Que c'est son métier, au cas où elle ne l'avait pas compris, de s'assurer que les citoyens puissent en jouir. Or, depuis avril 2019 les demandes de manifestations sont systématique-

ment rejetées. Quelles sont donc les actions entamées pour que les citoyens puissent se rassembler ? », devait réagir ce collectif composé de femmes militantes basées en France.

« Et d'ailleurs où était-elle lorsque l'expert de l'ONU sur la torture Nils MELZER, chargé de présenter un rapport au conseil des droits de l'homme, a été empêché de mener à bien son enquête sur les sévices et détention illégales ? Aussi, maintenant qu'elle a constaté les délais de garde à vue illégale, quelles vont être les actions pour y remédier ? Il ne suffit pas de mettre le mot "indépendante" dans un texte pour l'être, merci de cette confirmation. », concluent-elles.

TM

NAVIGATION AÉRIENNE

L'ASECNA, s'apprête à célébrer ses 60 ans d'existence

L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), a tenu un point de presse hier 05 décembre à Moroni. Il s'agit d'annoncer le programme de son 60ème anniversaire. Pour ce 60ème anniversaire, l'ASECNA prévoit de renforcer l'esprit communautaire et tracer des perspectives futures au plan stratégique pour l'ASECNA à l'horizon 2032.

L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), va célébrer son 60ème anniversaire le 12 décembre à l'instar des autres pays membres. A cet effet, le représentant de l'ASECNA auprès de l'Union des Comores Mohamed Djalim Saïd a tenu un point de presse hier 05 décembre à Moroni pour annoncer le program-

me de la cérémonie. Sachant que les activités de la célébration du 60ème anniversaire de l'ASECNA, débiteront le samedi 07 décembre jusqu'au jeudi 12, jour de la cérémonie officielle.

« L'ASECNA est un établisse-

ment public à caractère international créé le 12 décembre 1959 dont la mission principale est de fournir aux avions tous les services nécessaires permettant de voler en sécurité de leur décollage à leur atterrissage. Le 60ème anniversaire de

l'ASECNA sera célébré ce 12 décembre 2019 aux Comores, à l'instar des autres pays membres ainsi qu'au Canada et en Ethiopie où elle a une délégation », annonce Mohamed Djalim Saïd.

Le représentant montre qu'au cours de cette étape marquante de la longévité et de la solidarité de l'ASECNA, il s'agira principalement de : « promouvoir et renforcer l'esprit communautaire, porter un regard rétrospectif sur le passé à travers des livres et des films retraçant toute l'histoire de l'Agence depuis sa création jusqu'à ses réalisations phares, tracer aussi des perspectives futures au plan stratégique pour l'ASECNA à l'horizon 2032, ainsi promouvoir le ciel Unique pour l'Afrique (CUPA) », indique-t-il.

Selon lui, cet événement se traduira également par l'organisation des conférences débats, d'émissions

radiotélévisées, des journées portes ouvertes, des témoignages des anciens de l'Agence, visites d'installations techniques et des séances de sensibilisation sur les filières de formation des écoles de l'ASECNA.

« C'est ainsi, que la représentation de l'ASECNA aux Comores et le gouvernement de l'Union des Comores à travers le ministère des transports maritime et aérien s'engagent à faire de cette célébration une grande réussite, lance-t-il avant d'ajouter que je rends un vibrant hommage aux pères fondateurs de l'ASECNA, pour leur vision hautement stratégique et avant-gardiste, ainsi que pour leur grande clairvoyance ».

Nassuf Ben Amad



Mohamed Djalim Saïd le représentant de l'ASECNA auprès de l'Union des Comores

SOCIÉTÉ

Redynamisation de la plateforme de lutte contre la violence faite au genre

Dans le cadre de leurs activités, l'ASCOBEF a organisé hier jeudi une assise journalistique pour redynamiser la plateforme de la lutte contre la violence basée sur le genre. Cette réunion a pour but de trouver un accord sur les nouveaux membres de cette organisation.

L'ASCOBEF (Association comorienne pour le bien-être de la famille) a tenu une réunion de réflexion jeudi 5 décembre pour voir comment redynamiser la plateforme nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (VBF). Cette réunion a rassemblé plusieurs acteurs associatifs et gouvernementaux. L'on peut citer Subuti Wambé ou encore Mwana Tsi Wamdzima d'un côté, des membres de l'ASCOBEF, député Hadjira Oumouri, la commission des droits de l'Homme, UNFPA... d'un autre.

Le président de l'ASCOBEF a saisi cette opportunité pour remercier les organisateurs de cet événement tout en rappelant la décision

du ministre de la justice Mohamed Houssein concernant la mise en liberté des violeurs qui n'ont pas purgé la totalité de leur peine. « Je tiens à remercier les organisateurs de cette réunion qui pour moi, m'est importante et j'en profite pour vous annoncer que nous avons reçu un engagement ferme émanant du ministre de la justice sur une garantie de l'incarcération effective des violeurs », devait se réjouir Alaoui Ismaël.

L'ASCOBEF, jugeant le caractère urgent et l'importance de cette plateforme, a opté pour la réalisation de cette rencontre qui demande l'adhésion d'autres partenaires associatifs ainsi que des partenaires influents pour sa redynamisation. A titre de rappel, après le passage du cyclone Kenneth, l'UNFPA avait proposé une activité focalisée sur la relance de l'organisation de la plateforme de lutte contre les violences basées sur le genre mais pour des multiples contraintes, cette activité n'a pu aboutir.

Des questions relevant de la protection du genre ont fait le tour



ASCOBEF en réunion avec la plateforme contre les violences sur le genre

de cette rencontre dans le but de trouver une solution et d'élire le nouveau bureau pour la mise en application de leur plan d'action stratégique pour mener à bien ce combat. Pour la députée Hadjira Oumouri, « l'heure est grave et il est temps de déployer les forces nécessaires pour la lutte contre ce

fléau qui touche toute la société ».

« Nous qui sommes là, nous pouvons nous mettre d'accord pour constituer cette plateforme, car aujourd'hui l'heure est grave et on doit tout faire pour mettre en pratique des actions contre ce fléau », a-t-elle interpellé. Il est à noter également que parmi les résultats

attendus de cette réunion un protocole d'accord doit être ratifié par les associations qui seront intéressées mais également un plan d'actions commun sur les diverses activités du droit à la santé sexuelle et reproductive (DSSR) y compris les questions du genre.

Andjouza Abouheir

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Des engagements plus ambitieux des pays avant 2020

La 25ème session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP25), qui a débuté le lundi 2 décembre à Madrid en Espagne, se poursuit, sous la présidence du Chili.

Cette conférence devrait être le cadre idéal pour la communauté internationale de favoriser le rehaussement de l'ambition des Contributions déterminées au niveau national sur la question du CC. Par ailleurs, les autres enjeux et non moins importants, comme la mobilisation des financements à long terme, les mécanismes de coopération sous l'Accord de Paris, la suite à donner au rapport

spécial du GIEC sur les 1,5 degrés et le renforcement des capacités sous l'Accord de Paris sont au menu.

Pour rappel, les Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), lors de l'adoption de l'Accord de Paris en 2015, avaient mandaté le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de produire un rapport spécial sur les conséquences d'un réchauffement global de la planète au-dessus de 1,5 degrés Celsius.

Il a été noté dans le rapport publié en 2018 par le GIEC, que limiter le réchauffement à 1,5 °C et non à 2 °C permettrait de faire en sorte que la société soit plus dura-

ble et plus équitable. Il souligne toutefois que pour y parvenir, il faudrait modifier rapidement, radicalement et de manière inédite tous les aspects de la société, notamment réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre et fonder des économies sobres en carbone.

En septembre dernier, le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres a montré la voie en invitant les dirigeants du monde à prendre part à un Sommet à New York aux États-Unis consacré à l'action de lutte contre les changements climatiques. 77 pays s'y sont engagés à éliminer totalement leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Plusieurs engagements financiers totalisant 7,4 milliards

USD ont été annoncés en faveur du Fonds vert climat.

Notre pays en tant que partie à la Convention est dans le Groupe des Petits États Insulaires en Développement (PEID). C'est un groupe très actif en tant que coalition tant dans les négociations auprès des Nations Unies que dans le cadre de la CCNUCC. Les PEID ont été reconnus pour la première fois comme un groupe à part entière des pays en développement lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, à Rio de Janeiro en 1992.

Les pays qui en font partie couvrent presque tous les continents du globe, ce qui en fait un important et imposant groupe de négociations. Il

s'allie souvent, pour certaines de ses positions, avec le Groupe Africain des Négociateurs, l'Alliance des Petits États Insulaires et les Pays les Moins Avancés.

Dans certaines situations avec le Groupe des 77 + Chine, qui est une alliance de pays en développement composée de 134 membres, qui s'efforcent de développer une position commune sur les principaux sujets de négociations. La CdP25 devra aboutir à des résultats alignés à l'urgence de l'action climatique, notamment des engagements plus ambitieux des pays avant 2020.

Mmagaza



Une plénière de la CdP 25.

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

FÉDÉRATION COMORIENNE DE RUGBY

Le Rugby de l'Océan indien accueille les Comores

L'Aroï s'agrandit. Sous l'impulsion de son nouveau président Omar Saïd Mohamed, la Fédération Comorienne de Rugby (Fcr) s'intègre. La nouvelle a été rapportée par le patron de la discipline, en présence de la secrétaire Nadia Mouridi et du trésorier Raouf Mohamed, lors d'une conférence de presse tenue à Moroni le jeudi 5 décembre 2019. Un membre de famille de plus, une bonne nouvelle pour le ballon ovale indianocéanique !

La communauté de Rugby de l'Océan indien, par l'Association Rugby de l'Océan indien (Aroï) interposée, s'agrandit. Sous l'impulsion de son nouveau président Omar Saïd Mohamed, la Fédération Comorienne de Rugby (Fcr) intègre l'Aroï, la grande instance sous-régionale. La décision est prise en assemblée générale ordinaire de l'Aroï, tenue dans la grande île en fin novembre dernier. Le successeur de Nadia Mouridi au gouvernement de la Fcr, Omar Saïd Mohamed, a été invité à Antananarivo pour prendre part à l'assemblée générale ordinaire de l'Aroï. Il est comblé de cette nouvelle adhésion.

Il avise : « J'ai présenté l'état de lieu du Rugby à 7



Etat major du Rugby en pleine conférence de presse

comorien et le gros flottement qu'il a vécu. Actuellement, il est en phase de reconstruction. Les expériences de l'Aroï nous seront d'une belle source d'inspiration et d'une grande utilité ». Avec cette entrée spectaculaire du Rugby à 7 national dans la mêlée, l'Aroï s'élargit de six membres : Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, Réunion et Seychelles.

Aux Comores, la discipline existe depuis la période coloniale. Mais, elle a connu une longue somnolence. En collaboration avec une équi-

pe, constituée par des hommes de terrain dévoués, le nouveau patron du Rugby compte y apporter un ballon d'oxygène convenable et y assurer une redynamisation salvatrice. « Nous avons la volonté des joueuses et des joueurs, l'engouement des sympathisants et une disponibilité encourageante des dirigeants, je pense que l'ambition de mettre en place un championnat et la réhabilitation des autres compétitions nationales et internationales est constructive et légitime ». Pour l'heure, Omar s'appuiera sur la dynamique des for-

mations de l'époque, dont I t s a n d r a - M d j i n i , Mitsamiouli, Mkazi, Moroni, Mvuni et Vouvouni, pour relancer la discipline. Bismilah Club de Mvouni et une équipe formée par des professeurs français et certains lycéens nationaux sont les Iers pionniers de la discipline.

A l'international, le

Rugby comorien doit bouger et se faire entendre. « Nous avons un réservoir potentiel des joueuses et joueurs. Un nouveau souffle est indispensable pour harmoniser nos actions et concrétiser notre plan d'action. En plus des compétitions internes, nous devons assurer une présence encourageante dans les compétitions internationales, prévues en 2020, pour toutes les catégories, équipes féminine, et masculines de U16, U17 et même les seniors. Pour la source de financement, nous comptons frapper toutes les portes nécessaires. L'adhésion à notre comité olympique est un tremplin », communique Omar.

Pour information, le Rugby a été reconnu comme sport olympique lors des Jeux de Paris en 1900. Mais, la brutalité du jeu contrevenant aux valeurs olympiques de fair-play et d'universalité, il est exclu en 1920. Mais, il est réhabilité au Brésil, lors des Jeux de Rio de 2016. En clair, notre Rugby doit être d'office membre actif du Comité olympique comorien.

Les jeunes étant des pépi-

nières, susceptibles d'assurer une relève de qualité, le projet d'introduire le Rugby à 7 dans le milieu scolaire brille au menu de la Fcr. Mais, l'absence d'infrastructures sportives adaptées ne constituera-t-elle pas un obstacle ? « Nous sommes conscients de ce problème. Il est surmontable. Pour l'heure, avec l'accord des autorités compétentes, le complexe omnisports de Maluzini, le stade de Moroni et le terrain de Mitsamiouli pourront servir de site de compétition », explique cet ancien Toulousain.

L'hypothèse de sensibiliser les jeunes des autres îles, considérant le gabarit existant, n'est pas exclue. « Avant de susciter la vocation au niveau insulaire, nous devons assurer une visibilité à Ngazidja. Cette démarche fait partie de nos ambitions. Nous évoluons par échéance », affirme Omar. La discipline doit rayonner dans l'Archipel entier.

BM Gondet

Voici les 6 meilleurs moments où les invocations sont acceptées

Il existe plusieurs moments d'exaucement des invocations. Ces temps sont mentionnés dans la Sunna comme suit :

- Entre al-adhan (l'appel de la prière) et al-îqâmah (l'appel pour faire la prière).
- Durant le dernier tashahoud dans la prière.
- Durant le soujoud (prosternation dans la prière).
- Les dernières heures durant la journée du joumou'an (vendredi).
- Le dernier tiers de la nuit.
- Durant la pluie.

Ce sont les moments révélés avec preuves, quand Allah répondra aux invocations de Son serviteur si cela est fait avec sincérité.



Pharmacie de garde

Pharmacie Traleni: 77321 80

COOP-CA MECKMORONI
Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI
B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja - Union des Comores
Meck-Moroni Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83

Avis de recrutement

Direction Exécutive
S. Ressources Humaines

Dans le cadre du renforcement de son personnel, la Direction Exécutive de la Meck-Moroni recrute sur concours un assistant archiviste.

1- Missions

L'assistant archiviste sera chargé de collecter, classer, conserver, restaurer des dossiers ou documents d'archives. Il aura à gérer l'accès aux documents archivés et à produire les rapports nécessaires en respectant les procédures internes. Il effectuera les opérations de reconditionnement et de cotation matérielle selon les règles de la conservation préventive. Il devra compléter les instruments de recherches existants (sur tableur ou traitement système d'archivage).

L'avis de recrutement détaillé est consultable sur www.meck-moroni.org/opportunités et sur la page Facebook Meck Moroni Officiel. Il précise les activités du poste, les compétences, l'expérience, les pièces à fournir et les qualifications requises.

2- Dépôts des dossiers :

Les dossiers des candidatures doivent être adressés à la Directrice Exécutive, sous pli fermé portant la mention : « Recrutement + (poste à pourvoir) Exemple : « Recrutement Assistant Archiviste »

❖ Date limite le mercredi 25 décembre à 14h00

❖ Lieu : Service Administratif/Ressources Humaines de la Meck-Moroni

- Direction Exécutive de la Meck Moroni - Hankounou
- Tel : 773 27 28 / 773 82 83

N.B

- Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite ne sera pas examiné.
- Tout dossier déposé ne pourra nullement être retiré.
- Toutes les étapes de sélections vont se dérouler aux Comores.
- Seuls les candidats retenus seront contactés.
- Les candidats doivent être de nationalité Comorienne.

Daraja HAÏDARA remporte le Grand Prix des Africa 3535 2019

C'est via les œuvres humanitaires qui facilitent le parrainage de milliers d'enfants dans le besoin qu'elle réalise à travers l'association « Al Barka-Aide Mali » qu'elle a fondé en 2010 que Daraja Haïdari aurait reçu ce Super Prix. Al-Barka Mali, grâce aux fonds recueillis, contribue à la scolarisation de nombreux enfants défavorisés, fournit des trousseaux à chaque enfant chaque année scolaire, facilite aux enfants en difficultés l'établissement des actes de naissance et l'accès aux consultations humanitaires gratuites.

C'est à l'Alisa Hôtel d'Accra au Ghana que s'est tenu le 25 novembre dernier, la cérémonie de distinction des 35 Jeunes Leaders Africains les plus remarquables de moins de 35 ans. Pour cette quatrième édition, c'est la jeune malienne de 27 ans, Daraja Haïdari, militante de la dignité humaine, qui a remporté le Super Prix qui lui a été discerné par l'ancien ministre du numérique, de l'innovation et de la science du Ghana, M. Akwasi Opong-Fosu.

C'est via les œuvres humanitaires qui facilitent le parrainage de milliers d'enfants dans le besoin qu'elle réalise à travers l'association « Al Barka-Aide Mali » qu'elle a fondé en 2010 que Miss Daraja



Daraja Haidara Mali
Super Prize

aurait reçu ce Super Prix. Al-Barka Mali, grâce aux fonds recueillis, contribue à la scolarisation de nombreux enfants défavorisés, fournit des trousseaux à chaque enfant chaque année scolaire, facilite aux enfants en difficultés l'établissement des actes de naissance et l'accès aux consultations humanitaires gratuites.

Bien que le jury ait voté pour elle, la lauréate semblait « très émue » de recevoir le prix. Super lauréate d'Africa 3535 édition

2019, Daraja Haïdari a dédié son prix à tous les enfants en Afrique qui peinent à avoir le strict minimum pour vivre dignement. Elle aussi dédicacé à son pays, le Mali, pour « une jeunesse sans les armes et qui bénéficie de plus d'opportunités ».

Pour rappel, les Prix Africa 3535 récompensent les 35 jeunes Africains et de l'Afro Diaspora âgés d'au plus 35 ans qui comptent des réalisations exceptionnelles dans le développement et l'innovation dans

leur communauté au cours de l'année. Retenue parmi plusieurs centaines de candidatures, à l'issue d'une sélection rigoureuse, ces 35 jeunes lauréats font partie de ceux dont les réalisations ont été les plus marquantes en Afrique.

Quelques heures avant cette cérémonie de récompense, il y a eu la conférence INSPIRATION AFRICA qui a permis à plusieurs lauréats de partager leurs parcours et leurs réalisations devant un public présent. Il est bon de conter

qu'en quatre éditions, les Prix Africa 3535 représentent désormais un rendez-vous majeur de célébration de la jeunesse africaine avec à ce jour plus de 1,400 candidatures enregistrées en provenance de plus de 40 pays.

A.O Yazid

La Gazette des Comores
Directeur général
Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Saïd Omar

Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf

Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf
Andjouza Abouheir
Binti Mhadjou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar

Chronique Sportive
B.M. Gondet

Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial
Mariama Mhoma

Documentation archiviste
Mariama Hassane

Photographe / Site Web
Mohamed Saïd Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Salama

VOUS AUSSI,
ADHÉREZ GRATUITEMENT
À NOTRE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

ET PROFITEZ D'AVANTAGES EXCLUSIFS !
(excédents bagages, billets gratuits, cadeaux, etc.)

Plus d'infos dans la rubrique "Salama" sur

 AB Aviation

www.flyabaviation.com